

A compter du **Mardi 21 septembre** et jusqu'au **Mardi 07 juin inclus**, des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront organisées à l'école. Elles auront lieu **le Mardi et le Jeudi de 12h à 12h 45**.

Les APC peuvent consister en des activités de soutien pour certains enfants, ou être en lien avec le projet d'école et concerner alors un plus grand nombre d'enfants, voire tous les enfants.

Leur organisation, ainsi que leur contenu sont déterminés en Conseil des Maîtres pour chaque période.

Période 1	5 semaines, du mardi 21/09 au jeudi 21/10 = 7h30	<i>Pas d'APC les 2 premières semaines suivant la rentrée</i>
Période 2	5 semaines, du mardi 16/11 au jeudi 16/12 = 7h30	<i>Pas d'APC la 1^{ère} semaine de reprise</i>
Période 3	5 semaines, du mardi 11/01 au jeudi 10/02 = 7h30	<i>Pas d'APC la 1^{ère} semaine de reprise et la dernière semaine avant les vacances</i>
Période 4	5 semaines, du mardi 15/03 au jeudi 14/04 = 7h30	<i>Pas d'APC la 1^{ère} semaine de reprise et la dernière semaine avant les vacances</i>
Période 5	4 semaines du mardi 10/05 au mardi 07/06 = 6h <i>Pas d'APC jeudi 26 mai (Pont de l'Ascension)</i>	<i>Fin des APC mardi 07/06</i>